

L'UMP COMMENT ÇA MARCHE ?

- La demande se fait par le médecin référent du service pour évaluation et avis .
- La demande doit être motivée par des données cliniques, afin d'apporter une prise en charge adaptée.
- Le patient doit être informé de la demande et donner son accord avant la venue de l'équipe.

**« Guérir parfois,
soulager souvent,
consoler toujours »**

– Sigmund Freud

NOUS CONTACTER

L'équipe est joignable au

02.43.08.76.11

De 9h à 21h du lundi au
vendredi & de 9h à 19h les
week-ends et jours fériés.

L'astreinte de nuit est
assurée par un psychiatre
de 18h30 à 9h.



ump@ch-mayenne.fr



www.ch-mayenne.fr



Centre Hospitalier du Nord
Mayenne
186 rue de la Baudrerie
53103 MAYENNE cedex



UNITÉ MÉDICO-
PSYCHOLOGIQUE
UMP

PÔLE N°3 SANTÉ MENTALE

CHNM
CENTRE HOSPITALIER
du NORD-MAYENNE

Septembre 2026

L'UMP, C'EST QUOI ?

L'Unité Médico Psychologique est une Unité de soins du secteur de la santé mentale implantée à proximité des Urgences et des services de Médecines, Chirurgies et Obstétrique (MCO). Le service se situe dans le couloir où se trouvent les assistantes sociales.

L'équipe se compose de cinq infirmiers, d'une psychologue, et de psychiatres.



LES MISSIONS DE L'UMP

Sa vocation est de permettre

- une prise en charge précoce des patients accueillis aux Urgences en souffrance psychique
- une prise en soins adaptée pour des patients hospitalisés en MCO et présentant simultanément des troubles mentaux et/ou détresse psychologique, quand l'aide apportée par les soignants des services de soin, sur rôle propre, n'est plus suffisante

Ses missions sont

- L'évaluation infirmière et/ou médicale par le psychiatre d'une personne et/ou de son environnement familial ou proche, en situation de troubles psychiques



- Suivi pendant l'hospitalisation si nécessaire
- L'orientation
- Le soutien et la formation des équipes soignantes
- Prises en charge post traumatiques
- Support des services ambulatoires de psychiatrie, lors d'une situation aigue, nécessitant une évaluation médicale.